

HSBC SFH (France)

**Rapport sur la qualité des actifs
au 30 Septembre 2011**

I. Prêts garantis

1) Répartition par catégories de créance, par types de contrepartie et par types de garantie :

Date des données : 31/08/2011

Données en €

Catégories de créances	Encours
- Créances commerciales	-
- Crédits à l'exportation	-
- Crédits de trésorerie	-
- Crédits à l'équipement	-
- Crédits investisseurs à l'habitat	3 748 722 753
- Autres crédits	-
	3 748 722 753

Types de contreparties	Encours
- Sociétés non financières et entrepreneurs	-
- Particuliers	3 748 722 753
- Autres	-
	3 748 722 753

Types de garanties	Encours
- Garantie hypothécaires sur un immeuble à usage d'habitation	1 015 488 969
- Garantie hypothécaires sur un immeuble à usage professionnel	-
- Caution délivrée par un établissement de crédit	2 733 233 784
- Caution délivrée par une entreprise d'assurances	-
- Garantie du Fonds de garantie à l'accession sociale à la propriété	-
	3 748 722 753

L'unique organisme de cautionnement est le crédit Logement (*cf I.6*)

2) Répartition des encours de prêts garantis par une hypothèque ou par une caution en fonction de leur quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées :

Date des données : 31/08/2011

Données en €

Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

Quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées	Encours
- Capital restant dû à la clôture de l'exercice	808 725 890
- Produit de la quotité définie à l'article R.515-2 du Code monétaire et financier et de la valeur du bien donné en garantie	206 763 079
	1 015 488 969

Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit

Quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées	Encours
- Capital restant dû à la clôture de l'exercice	2 088 272 327
- Produit de la quotité définie à l'article R.515-2 du Code monétaire et financier et de la valeur du bien donné en garantie	644 961 457
	2 733 233 784

3) Répartition en fonction de l'année de conclusion du contrat de prêt :

Date des données : 31/08/2011

Données en €

Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

Année de conclusion du contrat de prêt	Encours	Nombre de prêts
2001	413 516	9
2002	22 214 352	392
2003	51 060 925	665
2004	83 664 585	832
2005	163 401 304	1 234
2006	249 411 145	1 576
2007	144 082 387	962
2008	81 289 208	554
2009	66 310 292	451
2010	99 604 357	581
2011	54 036 897	335
	1 015 488 969	7 591

Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit

Année de conclusion du contrat de prêt	Encours	Nombre de prêts
2001	853 018	25
2002	41 705 809	1 049
2003	87 475 140	1 590
2004	144 675 584	1 907
2005	460 703 525	3 890
2006	750 848 003	5 451
2007	284 956 306	2 360
2008	218 025 243	1 901
2009	255 713 784	1 813
2010	357 251 577	2 269
2011	131 025 795	957
	2 733 233 784	23 212

4) Répartition selon la durée résiduelle :

Date des données : 31/08/2011

Données en €

Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

Durée résiduelle (années)	Encours	Nombre de prêts
0	71 204	19
1	1 278 030	123
2	3 366 616	138
3	7 457 164	176
4	11 702 375	225
5	19 121 285	260
6	26 896 872	358
7	40 109 949	463
8	46 122 435	475
9	64 655 955	555
10	57 038 811	485
11	45 469 624	356
12	53 054 691	386
13	64 582 619	438
14	90 001 017	571
15	108 752 713	616
16	52 274 846	324
17	35 223 915	189
18	23 889 870	133
19	64 764 032	321
20	95 704 386	457
21	43 803 468	226
22	23 484 503	120
23	13 304 920	63
24	12 332 567	58
25	10 067 755	52
26	957 347	4
27	-	-
28	-	-
29	-	-
30	-	-
	1 015 488 969	7 591

Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit

Durée résiduelle (années)	Encours	Nombre de prêts
0	200 139	85
1	5 320 532	548
2	13 441 546	690
3	25 288 124	844
4	40 443 257	955
5	48 293 751	918
6	80 028 442	1 284
7	101 551 579	1 422
8	104 482 174	1 268
9	173 420 743	1 672
10	183 218 395	1 600
11	113 467 213	990
12	121 961 263	1 013
13	159 101 691	1 135
14	232 230 278	1 538
15	380 228 175	2 252
16	108 701 040	694
17	88 045 277	540
18	93 632 939	486
19	193 303 720	963
20	208 227 453	1 058
21	77 731 849	405
22	66 979 522	355
23	37 149 762	175
24	50 592 360	200
25	25 116 157	116
26	831 666	4
27	244 737	2
28	-	-
29	-	-
30	-	-
	2 733 233 784	23 212

5) Répartition selon la localisation des biens apportés en garantie par pays :

L'ensemble des biens apportés en garantie est localisé en France.

6) Répartition selon la pondération qui leur est attribué au titre du ratio de couverture des ressources privilégiées :

✓ Prêts garantis par une hypothèque :

Pondération : 100%.

✓ Prêts garantis par un organisme de cautionnement :

Pondération : 100%.

L'unique organisme est le crédit Logement dont la notation au 30 septembre 2011 est la suivante :

Organisme d'évaluation	Notation long terme
Moody's	Aa2
Standard & Poor's	AA

7) Répartition des encours de prêts mobilisés par billets à ordres régis par les articles L.313-42 à L.313-49 du Code monétaire et financier selon les critères mentionnés aux 1) à 5).

Néant

II. Exposition sur des personnes publiques

Néant

III. Organisme de titrisation et entités similaires

Néant

IV. Valeurs de remplacement

Au 30 septembre 2011, les titres et valeurs suffisamment liquides détenus par HSBC SFH (France) au titre du placement de ses fonds propres sont les suivants :

✓ Trésorerie (comptes nostro) : 1 059 571 €

✓ Certificat de dépôt (nominal) : 64 760 000 €

Certificats de dépôts HSBC France renouvelés trimestriellement.

V. Remboursements anticipés

Au cours du troisième trimestre 2011, le taux de remboursements anticipés calculés sur le portefeuille de crédits immobiliers s'élève à 2.51%.

VI. Risque de taux

Le fonctionnement de HSBC SFH (France) est tel que tant que HSBC France n'est pas en défaut, la structure n'est pas exposée au risque de taux, dans la mesure où les d'Obligations de Financement à l'Habitat, sont parfaitement adossées aux prêts consentis par HSBC SFH (France) à HSBC France.

Dans le cas d'une dégradation de la notation de HSBC France sous A-1 par S&P ou A2 par Moodys, HSBC SFH (France) mettra en place de façon préventive 3 séries d'instruments de couverture (taux et devises)

- Couverture du collateral transféré à la structure (Swap de l'actif)
- Couverture des obligations de financement à l'habitat (Swap du passif)
- Back to back avec HSBC France

Ainsi, dans le cas d'un défaut de HSBC France, le risque de taux et de change de HSBC SFH (France) sera couvert avec une contrepartie externe bénéficiant d'une notation minimum (A-1 par S&P et A2 par Moodys).

VII. Couverture du besoin de liquidité

Au 30 septembre 2011, les besoins en liquidité à 180 jours sont couverts

- Les paiements de principal et d'intérêts dus au titre des émissions sont couverts par les prêts miroirs avec HSBC France
- Les besoins de liquidités générés par le prêt subordonné sont couverts par le placement des fonds propres de la structure.

La position nette de liquidité sur 180 jours est de +37 K€

Paris, le 09 Novembre 2011,

M. Hervé Akoun
Directeur Général de HSBC SFH (France)